



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

Veillez prendre note que le bureau de la Municipalité et le Lieu d'enfouissement technique seront fermés lundi 6 septembre à l'occasion de la Fête du Travail.

NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE BONNE RENTRÉE
SCOLAIRE 2021 À TOUS



EAU POTABLE:

TRAVAUX 16 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE 2021

Prenez note que les employés de la Municipalité de Saint-Alphonse procéderont au drainage des bornes-fontaines entre le 16 août et le 24 septembre 2021. Il est possible que l'eau soit brouillée, ce qui ne dérange pas la consommation. Nous vous demandons de porter une attention particulière surtout avant la lessive.

Merci de votre collaboration.





AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alphonse

**AVIS PUBLIC
DE CONSULTATION ÉCRITE ET D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 329-2021
RELATIF A L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES
DÉGÂTS D'EAU**

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 329-2021 RELATIF A L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 276-2013 DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE lors d'une séance tenue le 2 août 2021, le Conseil municipal, par la résolution numéro 185-08-2021, a adopté le projet de Règlement numéro 329-2021 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le Règlement de construction no. 276-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse.

QUE ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement.

QUE ce projet de Règlement vise à abroger l'article 4.9 du Règlement de construction no. 276-2013, les articles 28 et 29 du Règlement no. 158-92, le Règlement no. 323-2021 et le Règlement no. 326-2021 de la Municipalité de Saint-Alphonse afin d'éviter tout incongruité entre ces règlements.



QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 septembre 2021, à compter de 19 heures, au centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse. Au cours de cette assemblée le maire expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Invitation à transmettre des commentaires écrits

En raison des circonstances exceptionnelles causées par la pandémie de la COVID-19, l'assemblée publique de consultation est précédée par un appel de commentaires écrits sur ce Projet de règlement, le tout conformément à l'arrêté 2021-054 du 16 juillet 2021.

En conséquence, toute personne peut transmettre ses commentaires écrits à l'égard du Projet de règlement, en les transmettant dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 31 août 2021 par courriel à st-alphonse-muni@globetrotter.net ou par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alphonse
127, rue Principale Est,
Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Durant la période indiquée ci-devant, une présentation détaillée du Projet est diffusée et accessible pour toute personne voulant la consulter à l'adresse Web suivante : www.st-alphonsegaspesie.com. Toute personne intéressée qui en fait la demande au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse pourra obtenir une copie du Projet de règlement, sans frais, ou pourra le consulter au bureau de la municipalité du lundi au vendredi entre 9 h 00 et 16 h 00.

Tous les commentaires reçus pendant la période d'appel de commentaires écrits seront transmis aux membres du conseil municipal.

Donné à Saint-Alphonse, ce 16 août 2021.

Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le mot du maire

Élections municipales 2021 – De l'implication bénévole à l'engagement en politique municipale

Les prochaines élections municipales approchent à grands pas! Le 7 novembre prochain, plus de 8 000 postes seront en élection au Québec. Aux dernières élections municipales de 2017, ce sont 56,3 % des postes (conseillère ou conseiller, mairesse ou maire) qui ont été pourvus sans opposition. Pourtant, la participation citoyenne est essentielle pour assurer la santé de la vie démocratique municipale!

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) souhaite ainsi inviter tous ceux et celles qui sont déjà impliqués dans leur milieu à réfléchir à la possibilité de faire le saut en politique municipale. Les bénévoles municipaux, en particulier, sont des gens qui ont souvent des qualités et des compétences très importantes pour les élues et élus municipaux, comme la connaissance des enjeux locaux, le sens de l'écoute et le goût de travailler pour la communauté.

Si vous voulez mettre vos talents encore plus au profit de votre municipalité, faire valoir les intérêts de la population et participer à la prise de décisions, vous avez probablement ce qu'il faut pour présenter votre candidature.

Pensez-y! Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité.

Elles offrent un environnement des plus attrayants aux personnes qui souhaitent s'engager. N'hésitez pas à vous informer davantage à ce sujet.

Je passe à l'action!

Plusieurs sources d'information pourront vous être utiles si vous songez à présenter votre candidature. En voici quelques-unes :

Les guides et publications

Sur le site jemepresente.gouv.qc.ca, vous trouverez, entre autres, des publications abordant le rôle des personnes élues et l'organisation municipale au Québec. Le *Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux* peut être un excellent point de départ!



- Les directions régionales du MAMH

Le MAMH peut vous apporter son soutien par l'entremise de ses directions régionales. Pour communiquer avec ces dernières, appelez la ligne consacrée réservée aux potentiels candidats et candidates : **1 844 844-8466**. Vous pouvez aussi participer à l'une des séances d'information « Je me présente aux élections municipales 2021 ».

- La présidente ou le président d'élection de votre municipalité

Cette personne peut, entre autres, répondre à vos questions concernant la déclaration de candidature et la procédure électorale. Passez par l'entremise de votre municipalité pour avoir accès à ses coordonnées.



La Fabrique

Le bureau de la Fabrique est ouvert à tous les deux lundis de 9 h à 11 h.

Pour le mois **d'août**, le **9 et le 23**.

Septembre : **Fermé** le 6 congé Fête du travail.

Ouvert le **13 et le 27**



COMITÉ DE LA FAMILLE

Bonjour à vous tous,

Je suis la nouvelle personne responsable du comité de la famille et je recherche de nouveaux membres pour former le comité. Je souhaite que ce comité soit formé de différentes personnes provenant de divers milieux et représentant différentes tranches d'âge afin d'obtenir une vision globale de notre communauté. Pendant l'année, nous organisons des activités pour les familles et les aînés de la Municipalité. Par exemple, nous soulignons la naissance des nouveaux bébés, nous organisons de petites activités durant la semaine de la famille et nous participons à garder notre village sécuritaire et attrayant. J'ai besoin de gens dynamiques afin de faire partie de ce comité.

Si tu souhaites t'impliquer, fais-moi signe en communiquant avec moi au 418-388-5214 poste 204 ou par courriel à adjointe.sta@globetrotter.net

Merci de votre collaboration et au plaisir de travailler ensemble !

Christine Henry

Secrétaire-trésorière adjointe





RAPPEL NOUVEAUX BÉBÉS 2020

Comme chaque année, c'est le moment de nous faire connaître les nouveaux bébés de **2020**. Si tu as un nouveau-né qui est entré dans ta vie ou que tu connais quelqu'un qui a accueilli un nouveau-né dans notre municipalité, contactez Christine Henry au 418-388-5214 poste 204 ou par courriel à adjointe.sta@globetrotter.net

Une distribution des sacs cadeaux aura lieu cet automne.

Christine Henry



BRIC À BRAC

Bonjour,

Nous désirons vous informer que le Bric à Brac sera ouvert le 28 août 2021 de 9 h à 12 h. Le port du masque et lavage des mains obligatoires.

Si vous êtes intéressés à faire partie de l'équipe des bénévoles, vous êtes les bienvenus. Nous vous invitons à visiter notre page Facebook. Tous les profits vont à notre église.

Merci et bienvenue à tous.

Comité de la Fabrique





OFFRE D'EMPLOI DEUXIÈME AFFICHAGE

La Municipalité de Saint-Alphonse est à la recherche D'un ou une responsable des loisirs et vie communautaire

Sous l'autorité du Conseil municipal, cette personne aura **principalement les responsabilités suivantes** :

Principales responsabilités

Élaborer un plan de travail en fonction des objectifs poursuivis;

Mettre en application la programmation loisirs (calendrier);

Veiller à ce que la programmation des activités : réponde aux besoins de la population, favorise l'utilisation optimale des équipements, favorise l'accessibilité à la clientèle, améliore et contribue à la diversification de l'offre de loisirs et sports;

Coordonner, planifier, diriger, contrôler et évaluer les activités de loisirs offertes par les différents organismes;

Encourager la participation de la population;

Effectuer des recherches de subventions afin d'assurer la pérennité du service;

Favoriser et contenir le développement de structures de prise en charge du loisir par l'ensemble de la population;

Assumer toutes autres tâches connexes à son emploi

Qualifications minimales :

Formation DEC ou DES ou DEP, avoir une expérience sur le marché du travail dans une fonction similaire ou posséder une formation en loisir serait un atout



Exigences :

- 1) Expérience en animation et/ou en coordination de projets
- 2) Permis de conduire
- 3) Bonne communication écrite et orale
- 4) Capacité à travailler avec les logiciels Word et Excel
- 5) Capacité d'analyses pour les besoins du milieu
- 6) Toute autre combinaison de formation et expérience pourra être considérée

Profil :

- 1) La personne recherchée possède une expérience en animation et affiche des qualités de leader.
- 2) Entregent, facilité à entrer en contact avec la population, autonomie, sens de l'initiative, disponibilité et aptitude pour le travail d'équipe.
- 3) Polyvalence est un atout.

Conditions de travail :

30 heures/semaine, horaire variable

Six mois de probation

Taux horaire selon compétence et selon la politique de la municipalité.

Les personnes **doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi le 20 août 2021 à seize heures à:**

Municipalité de Saint-Alphonse (Offre d'emploi)

127, rue Principale Est

Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Ou courriel : st-alphonsemuni@globetrotter.net

Ou télécopieur : 418-388-2435

Seulement les candidats retenus seront contactés.

Donné à St-Alphonse, ce 9 août 2021

Annick Duguay Cormier, directrice générale et secrétaire trésorière



COMITÉ DE VIGILANCE LET

Appel de candidatures

Le comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique (LET) de la Municipalité de Saint-Alphonse a actuellement un siège vacant. La personne recherchée doit habiter à proximité du LET pour être en mesure de représenter le voisinage du secteur, tel que stipulé par le règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles.

Les fonctions d'un comité de vigilance sont :

Émettre des recommandations à l'exploitant du LET sur les mesures à prendre pour améliorer le fonctionnement des installations et pour minimiser les impacts du lieu d'élimination sur le voisinage et sur l'environnement;

Faire le lien entre l'exploitant et la clientèle susceptible d'être affectée par le lieu en diffusant les renseignements pertinents qui lui sont remis, de manière à satisfaire les attentes des parties en cause.

Pour plus d'informations, communiquer par courriel avec Rock Pratte, directeur du Lieu d'enfouissement technique. rockpratt@globetrotter.net



Toute personne intéressée par ce défi peut poser sa candidature auprès du directeur et venir assister à la réunion publique du comité de vigilance qui aura lieu ;

**Le 15 septembre 2021 à 19 h
au Centre Communautaire de Saint-Alphonse
au 140, rue Principale Ouest**

BIBLIOTHÈQUE L'ABC DU SAVOIR

Petit sentier de conte dans le cadre du club de lecture d'été !!!

Pour tout le mois d'août, à la sortie de la passerelle du Domaine des Chutes du Ruisseau Creux, venez rencontrer Amanda! Suivez de pages en pages ses aventures en pleine nature !



ÉCOLE AUX MILLE-RESSOURCES

Message aux parents

C'est avec plaisir que nous accueillerons les élèves de 1^{re} à la 6^e année pour la rentrée scolaire, **le mardi 31 août 2021**, journée de classe.

Les élèves auront à apporter leur sac.

Les cours débuteront le mercredi 1^{er} septembre.

Les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans recevront une invitation par la poste.

Nous vous encourageons à regarder vos courriels régulièrement afin de connaître le déroulement de cette nouvelle année scolaire avec les exigentes du Ministère de la Santé.

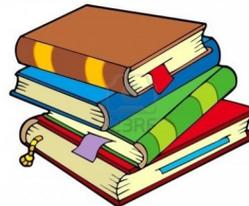
Le service de garde sera ouvert à partir du mercredi 25 août 2021 pour les élèves inscrits.

N'hésitez pas à communiquer avec l'école (après le 17 août) pour des informations additionnelles.

Au plaisir de recevoir vos enfants.

Maryse Normandeau, directrice

Juillet 2021





CLAC

Nos vendredis du CLAC : 20 août, 3 et 17 septembre.

**La fin de semaine du 24, 25 et 26 septembre
le CLAC présentera une exposition gratuite de photos anciennes
« Voyage dans le temps ».**

Gens de St-Alphonse, vous êtes invités à réserver votre place.
Chaque place est sur une grandeur 8`X4` (feuille de treillis) nous limitons le nombre de photos à 10 par personne la grandeur minimale est 5X7. Noir ou blanc ou couleur peu importe.
Le thème importe peu, mais les scènes de la vie seraient grandement appréciées. Faites nous découvrir votre passé et notre belle municipalité.

Entre le 23 et le 30 août, les membres seront disponibles au CLAC pour recevoir les photos. On demande que les photos soient accompagnées d'une courte description. (horaire à suivre).



En septembre :

À venir programmation automne-hiver sur les cours, ateliers, formation qui seront donnés. Nous sommes à travailler là-dessus.

Élection générale du 7 novembre prochain

Pouvez-vous voter par correspondance?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez votre domicile dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - ⇒ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - ⇒ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - ⇒ présentez des symptômes de COVID-19;
 - ⇒ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - ⇒ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande au plus tard le **mercredi 27 octobre 2021**. Vous pouvez utiliser le formulaire qui se trouve à la page suivante.

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous à la Municipalité de Saint-Alphonse auprès de votre présidente d'élection, Annick Duguay Cormier au 418-388-5214 poste 200.



VOTE PAR CORRESPONDANCE

DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE
Électrices et électeurs admissibles**1 IDENTIFICATION DE L'ÉLECTRICE OU DE L'ÉLECTEUR**

Prénom _____ Nom _____

Adresse sur le territoire de la municipalité :

Numéro et nom de voie _____ Municipalité _____ App. _____ Code postal _____

Adresse pour l'envoi de la trousse de votation (si différente de l'adresse sur le territoire de la municipalité) :

Numéro et nom de voie _____ Municipalité _____ App. _____ Code postal _____

Date de naissance : | _____ | | _____ | | _____ |
Année Mois Jour Numéro de téléphone (facultatif) Courriel (facultatif)

2 DÉCLARATION DE L'ÉLECTRICE OU DE L'ÉLECTEUR SUR SA SITUATION

- Mon domicile est situé dans la municipalité et je suis incapable de me déplacer pour des raisons de santé.
- Je suis la proche aidante ou le proche aidant d'une électrice ou d'un électeur domicilié dans la municipalité qui est incapable de se déplacer pour des raisons de santé et mon domicile est situé à la même adresse que cette personne.
- Je respecte une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique¹ car :
- je suis de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - j'ai reçu un diagnostic de la COVID-19 et je suis toujours considéré(e) comme porteur(-euse) de la maladie ;
 - je présente des symptômes de la COVID-19 ;
 - j'ai été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de la COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - je suis en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

SIGNATURE

Signature OU prénom et nom en lettres moulées

Année Mois Jour

L'inscription de mon prénom et de mon nom en lettres moulées remplace ma signature.

Retourner ce formulaire au plus tard le 27 octobre 2021 à Annick Duguay Cormier, présidente d'élection, à l'adresse suivante :

127, rue Principale Est
Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Si vous avez des questions sur le vote par correspondance, vous pouvez communiquer avec votre présidente d'élection au numéro de téléphone ci-contre.

| (418) 388-5214 |
Numéro de téléphone

¹ L'électrice ou l'électeur qui respecte une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique peut transmettre une demande de vote par correspondance uniquement à partir du 17 octobre 2021.



Pour la réservation du Centre Communautaire, contactez Christine Henry au 418-388-5214 poste 204 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.



Dates à retenir

Recyclage le 24 août 2021 et 7 septembre 2021

Ordures ménagères les 20, 27 août et les 3 et 10 septembre 2021

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 7 septembre 2021 à 19 h au Centre Communautaire.



**SITE INTERNET DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE:
www.letsaintalphonse.com**

**SITE INTERNET DE LA
MUNICIPALITÉ:
www.st-alphonsegaspesie.com**

Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, c'est gratuit. Envoyez-nous votre message au bureau de la municipalité par courriel : cacist-alphonse@globetrotter.net

Au plus tard le vendredi 3 septembre 2021 avant 11 h

Nous acceptons les textes en format papier ou en traitement de texte word

La parution du journal se fera vers le « 15 » de chaque mois.

Responsable: Christine Henry